



## L'ÉCOLE - C'EST NOTRE AFFAIRE

Rapport de la Conférence 2015 du **CCCSO**

### Mots de la présidente

Ce fut une année fort chargée. Je tiens à remercier les membres et les substituts du CCCSO pour tout ce qu'ils font. Les sections locales à l'échelle de la province ont relevé le défi et ont mis leur travail en valeur au sein de nos communautés. Elles ont aussi encouragé nos membres à participer et à voter lors des élections provinciales, municipales et au conseil scolaire.

L'effectif de 110 de nos unités a voté pour négocier ensemble, conformément à la Loi ontarienne sur la négociation collective dans les conseils scolaires. Nous nous mobilisons comme jamais auparavant. Et, grande en est la nécessité.

Aux dires du gouvernement provincial, 600 établissements scolaires de l'Ontario fonctionnent à moins de la moitié de leur capacité. Mais, au moment de déterminer si une école fonctionne à pleine capacité, le gouvernement ne tient pas compte des garderies, des centres d'apprentissage pour adultes ou de l'espace loué par les communautés. De plus, il a introduit un nouveau processus « d'examen des installations » pour accélérer les fermetures d'école. Passer des heures dans un autobus pour se rendre à une « méga » école hors de leur communauté ne bénéficie pas aux enfants. Pas plus que des collectivités sans écoles incitent les jeunes familles à y vivre.

Un programme d'austérité qui coupe encore plus dans les budgets des conseils scolaires tuera la communauté et les emplois. Nous devons nous tenir aux côtés des parents, des enseignants, des conseillers scolaires et autres alliés et exiger un examen complet de la formule de financement.

Nous devons lutter contre la sous-traitance et la violence en milieu de travail.

À titre de travailleurs en éducation, il nous faut défendre les services que nous offrons et veiller à ce que la prochaine génération de travailleurs en éducation bénéficie de solides conventions collectives qui protègent et respectent notre travail.

*Terri Preston, présidente,  
Comité de négociation centrale et CCCSO*



**Le mardi 3 février**

### Plénière d'ouverture

La consœur Terri Preston souhaite la bienvenue aux délégués à la Conférence. L'Aîné Thomas Louttit transmet les salutations de la Première nation crie. Il est suivi des représentant(e)s régionaux Eric Thériault et Sue Hanson, ainsi que de Sean McKenny du Conseil du travail d'Ottawa.

Après avoir remercié le président de la Division de l'Ontario, Fred Hahn, et la secrétaire-trésorière, Candace Rennick, ainsi que le personnel affecté au secteur, la consœur Preston projette un message vidéo du confrère Paul Moist, président du SCFP national, qui assiste à la Conférence nationale sur les droits de la personne à Winnipeg. Le confrère Moist salue les efforts de mobilisation des délégués. Il réitère son soutien au secteur des conseils scolaires de l'Ontario, la plus grande table de négociation du SCFP au pays.

Le confrère Patrick Hannon, vice-président de la diversité du SCFP-Ontario, salue également les délégués, en son nom et en celui des consœurs Joanne Webb et Verilyn Howe, les deux autres vice-présidentes de la diversité du SCFP-Ontario. Il exprime sa gratitude aux travailleurs en éducation représentés par le SCFP pour leur acharnement

visant à modifier la Loi sur l'éducation en y ajoutant un amendement sur l'intimidation et les alliances gaies-hétérosexuelles. Il exhorte les participants à poursuivre la défense des droits de la personne.

Le confrère Hahn s'adresse aux délégués, faisant l'éloge du travail ardu du CCCSO. Il mentionne l'abrogation du Projet de loi 115 et l'introduction du Projet de loi 122, la nouvelle législation régissant la négociation dans notre secteur. Il se réjouit de la défaite de Tim Hudak, louant les efforts de mobilisation des membres du SCFP lors de cette élection. Il les exhorte à continuer de lutter contre le programme d'austérité à Queen's Park. Il nous prie de poursuivre nos efforts de mobilisation et il insiste sur la nécessité de participer à la prochaine élection fédérale.

Jim Iker, président de la Fédération des enseignantes et des enseignants de la Colombie-Britannique est le principal conférencier de la plénière d'ouverture. Le confrère Iker, qui représente 41 000 enseignants en Colombie-Britannique, mentionne le rôle important que la solidarité des travailleurs en éducation représentés par le SCFP a joué lors de la grève des enseignants en 2014. Il souligne les diverses tactiques mises en œuvre en Colombie-Britannique, y compris des grèves tournantes, la mobilisation aux côtés

des parents, la collaboration avec les conseils du travail et le CTC, les pressions exercées auprès des conseillers scolaires et les efforts déployés pour se mériter le soutien du public. La consœur Preston le remercie de son discours et lui remet un chèque de la part des travailleurs en éducation de l'Ontario pour contribuer au rétablissement du fonds de grève des enseignants de la Colombie-Britannique.



---

**Le mercredi 4 février**

## **Mise à jour sur la négociation**

Présentation des membres du Comité de négociation centrale, à savoir Terri Preston, Jim Morrison, Rod McGee, Sue Hanson, Laura Walton, Vern Andrus, Bonnie Dineen, Sylvain Piché, Chris Wilson, John Tompa, Anthony Cutrone, Heather Skolly, Monique Drapeau, Paul O'Donnell, Linda Newman et Andrea Addario.

Le confrère Jim Morrison, coordonnateur affecté au CCCSO, et la consœur Preston expliquent aux délégués les dates butoirs et le processus de négociation en vertu du Projet de loi 122, la nouvelle législation régissant les deux tables de négociation, locale et centrale.

## **Échéancier en ce qui concerne le processus de négociation centrale et locale du CCCSO**

**Veillez noter que lorsqu'il est fait référence à la « Loi », nous entendons la Loi sur la négociation collective dans les conseils scolaires (Projet de loi 122), sauf si étant spécifiquement identifiée comme la Loi de 1995 sur les relations de travail.**

Nous recevons des sections locales les résultats du sondage auprès des membres sur les questions de négociation centrale.



Conférence sur l'élection des représentants régionaux, des substituts et des comités de négociation et approbation des revendications centrales. (Remarque : selon les échéanciers, il se peut que des représentants et des substituts régionaux aient été élus l'année précédente).



Les sections locales votent sur la question de savoir si elles participeront au processus de négociation centrale. Le gouvernement est tenu de fournir une table centrale au SCFP (CCCSO) si nous avons obtenu l'accord de 2/3 de nos unités de négociation représentant 2/3 de la totalité de l'effectif des membres du SCFP à l'emploi des conseils scolaires en Ontario (environ 55 000 ). Article 20 de la Loi.



Une fois que le SCFP obtient un mandat de procéder à la négociation centrale, la ministre de l'Éducation doit, par règlement, désigner le SCFP comme organisme négociateur syndical pour un cycle de négociation collective déterminé. L'Article 21 de la Loi détermine l'organisme négociateur patronal, soit le Conseil des associations des conseillères et conseillers scolaires (CACS) composé de quatre Associations des conseils scolaires.



L'avis de négocier centralement doit être donné à la Couronne et au CACS en vertu de l'Article 59 de la Loi sur les relations de travail. Après quoi, les parties à la table centrale et la Couronne doivent se rencontrer dans les 15 jours ou dans le délai plus long dont elles conviennent. Article 28 de la Loi.



Les parties à la table centrale et la Couronne se rencontrent pour discuter des règles de base du processus de négociation centrale. Une fois les règles de base achevées, les parties et la Couronne entament des discussions pour déterminer le champ de la négociation centrale à la table centrale. Article 28 de la Loi.



Si les parties à une table centrale et la Couronne ne s'entendent pas sur les questions à inclure dans le champ de la négociation centrale, toute partie ou la Couronne peut demander à la Commission des relations de travail de l'Ontario de trancher le litige. Article 28 de la Loi.



Les parties à une table centrale et la Couronne se rencontrent dans les 15 jours de la date où le champ de la négociation a été déterminé ou dans le délai plus long dont elles conviennent. Article 28 de la Loi.



Les parties à une table locale et la Couronne se rencontrent dans les 15 jours de la date où le champ de la négociation a été déterminé ou dans le délai plus long dont elles conviennent. Article 28 de la Loi.



Le droit de grève est maintenu en ce qui concerne les tables centrales et locales conformément aux procédures décrites dans la Loi sur les relations de travail. Cependant, en vertu de la Loi sur la négociation collective dans les conseils scolaires, l'employeur ou le syndicat doivent donner un préavis de grève ou de lock-out de cinq jours. Article 34 de la Loi.



Il faut ratifier l'accord central et l'accord local. Article 39 de la Loi.

La consœur Terri Preston précise les procédures visant à déterminer les articles qui doivent être négociés à la table centrale par rapport à la table locale. Elle met en évidence les domaines où il semble y avoir un conflit avec l'équipe patronale. La consœur Preston souligne l'importance de maintenir l'intégrité aux tables de négociation locale. Elle s'engage à recourir au mécanisme de règlement des différends pour veiller à ce que nos revendications soient débattues à la table qui convient, avec toute l'attention nécessaire. La consœur Preston et le confrère Morrison répondent aux questions de l'assemblée.

## Combattre les concessions : une étude de cas

Le confrère John Camilleri et la consœur Christine Shannon de la section locale 1 (*Toronto Hydro*) décrivent leur récente ronde de négociation dans le cadre de laquelle ils ont non seulement combattu les concessions, mais ont convenu d'une convention collective de quatre ans que leurs membres ont ratifié, y compris une augmentation de salaire de 7 %. Principales leçons à en tirer : maintenir la communication avec l'effectif tout au long du processus de négociation, se mobiliser au niveau local, partager les offres patronales avec les membres et maximiser l'appui du public.



## Stratégie en matière de soutien à la négociation

La consœur Preston passe en revue la première phase des activités de soutien à la négociation, soulignant l'apport de plusieurs sections locales qui ont mis leur travail en valeur au sein de leurs communautés, sans oublier la Conférence sur la mobilisation qui se tenait à Cornwall, en août. Elle explique ensuite la deuxième phase du plan de soutien à la négociation :

- À la fin février, si possible, toutes les régions auront offert une formation en préparation à la grève.
- Continuer à mettre notre travail en valeur au sein de la communauté.

- Continuer de consolider les liens avec les alliés du mouvement syndical, les groupes d'enseignants, les autres sections locales du SCFP et les conseils du travail.
- Continuer de collaborer avec les parents et les conseils de parents.
- Mettre régulièrement à jour les sections locales par l'intermédiaire d'assemblées publiques.
- Informer les sections locales, par écrit, de l'état des négociations pour engager les membres.
- Lutter contre les fermetures d'école.
- Insister sur un examen sérieux de la formule de financement.
- Procéder aux votes de grève d'ici la fin mars.

Il s'ensuit une période de discussion sur la phase 2 de la stratégie en matière de soutien à la négociation.

Tenue de réunions régionales pour ce qui reste du mercredi 4 février. Forums électoraux pour les substituts au Comité de la santé et sécurité et au Comité des travailleurs blessés.



### Le jeudi 5 février

Tenue de réunions par classification jusqu'à 15 h 30, le jeudi.

## Élections

Dans l'après-midi, le confrère Jim Morrison explique aux délégués les procédures d'élection des substituts au Comité de la santé et sécurité et au Comité des travailleurs blessés.

Les mises en candidature sont ouvertes pour le poste de substitut au Comité de la santé et sécurité. Michele Lalonge-Davey (section locale 1238), John Moning (section locale 3396), Jose Duarte (section locale 1328) et Dan Mills (section locale 218) consentent à se porter candidats. Après trois tours de scrutin, le confrère Duarte est élu. Félicitations !



Les mises en candidature sont ouvertes pour le poste de substitut au Comité des travailleurs blessés. Nora Shaughnessy (section locale 1453) et John Scheulderman (section locale 1480) consentent à se porter candidats. La consœur Shaughnessy est élue. Félicitations !

## Rapports

Le confrère David Chezzi présente le rapport du Comité des travailleurs blessés au nom du confrère Darrell Day (le rapport figure à l'onglet 7 du cahier de conférence). Le confrère Don Postar, représentant du Comité de la santé et sécurité, présente son rapport (qui figure aussi à l'onglet 7 du cahier de conférence).

Le confrère Chezzi répond aux questions concernant la CSPAAT, y compris celle de savoir pourquoi la formation n'est pas offerte en français. Le confrère Chezzi explique que le matériel est produit ailleurs et qu'il n'est pas disponible en français. La consœur Preston convie les délégués à proposer une motion à l'effet de demander au SCFP national de traduire ce matériel.

Le confrère Postar rappelle aux délégués que la violence dans les écoles demeure un grave problème. Il les exhorte à faire le suivi des cas auprès de la CSPAAT et à remplir les rapports d'incidents violents.

La séance est levée à 17 h 10. En soirée, projection d'un puissant documentaire intitulé *BULLY*.



### Le vendredi 6 février

Les délégués assistent à des ateliers pendant toute la matinée.

Dans l'après-midi, la consœur Preston appelle la réunion à l'ordre et remercie tout le personnel qui a animé les ateliers, le matin. Elle sait particulièrement gré à la coordonnatrice adjointe, Monique Drapeau, qui prendra sa retraite plus tard dans l'année. Les délégués font une ovation debout à la

consœur Drapeau en reconnaissance de son travail acharné au nom des travailleurs des conseils scolaires.

Le confrère Morrison assermente Jose Duarte, Nora Shaughnessy et Raymond Giroux, qui a prêté serment à titre de substitut de la région 17.

## Présentation sur le Régime de prestation provincial

Adam Schooler et Roy Rastrick de *Canadian Benefits* présentent un diaporama, qui a été envoyé aux présidents des sections locales. Il s'ensuit une période de questions et réponses.

## Questions courantes concernant les moyens de pression et la grève

Le confrère Devon Paul, conseiller juridique du SCFP, fait une présentation sur les grèves et les lock-out. Il s'ensuit une période de discussion. Le confrère Paul répond aux questions des membres sur une variété de scénarios de grèves/lock-out.

## Rapport financier

La consœur Patti Chapman présente un rapport financier sur la cotisation au CCCSO.

## Section sur les affaires : motions

### Financement de la négociation centrale et du soutien à la négociation

**Proposée par** Keith Levere (section locale 4156)

**Appuyée par** Moira Bell (section locale 4186)

**ADOPTÉE**

Je propose que nous continuions de prélever 4 \$ par membre auprès des sections locales affiliées, sur deux ans.

2015 = 2 \$ par membre

2016 = 2 \$ par membre

Et 5 \$ par membre auprès des sections locales non affiliées, sur deux ans.

2015 = 2,50 \$ par membre

2016 = 2,50 \$ par membre

Les fonds seront détenus dans le compte de prélèvement du CCCSO. Ils serviront à financer les réunions du Comité de négociation et du Comité de soutien aux négociations.

### Stratégie en matière de soutien à la négociation – Étape 2

**Proposée par** Jenn Eckert (section locale 7575)

**Appuyée par** Colin MacDougall (section locale 1165)  
**ADOPTÉE**

Je propose que nous approuvions et que nous appuyions l'étape 2 de la stratégie en matière de soutien à la négociation, telle que recommandée et formulée ci-dessous par le CCCSO :

Nous continuerons :

- De mettre notre travail en valeur au sein de la communauté.
- D'établir des liens avec les alliés du mouvement syndical, les enseignants, d'autres sections locales du SCFP et les conseils du travail.
- De collaborer avec les parents et les conseils de parents.
- D'informer les sections locales par le biais d'assemblées publiques (les sections locales détermineront qui participera à l'appel).
- De fournir aux sections locales des mises à jour sur papier pour les aider à mobiliser les membres.
- De lutter contre les fermetures d'écoles au sein de nos communautés.
- De faire pression pour qu'ait lieu un sérieux examen de la formule de financement.
- D'inviter toutes nos unités de négociation à nous donner un mandat de grève fort d'ici le congé de mars.

**Amendement amical proposé par** Archie Walker (section locale 4153) et **appuyé par** Peter Lucca (section locale 1571). **QUE** nous invitons toutes nos unités de négociation à nous donner un mandat de grève fort d'ici le **31 mars**.  
**ADOPTÉ**

### Ratification

**Proposée par** Rod McGee (section locale 2486)  
**Appuyée par** Sylvain Piché (section locale 4340)  
**ADOPTÉE**

« Attendu que la *LNCCS* stipule que pour être accepté, un accord central doit être ratifié par la majorité des personnes représentées par toutes les unités des sections locales participantes; et

Attendu qu'il faille établir une procédure de ratification efficace, conformément à la *LNCCS*,

Il est donc résolu que le CCCSO examine des procédures de ratification centrale qui soient en conformité avec la *LNCCS*. Cela peut inclure une majorité simple des voix exprimées à travers la province, un processus de double majorité où 50 % + 1 du total des suffrages exprimés doit représenter 50 % + 1 des sections locales participantes ou autres procédures; et

Il est en outre résolu que le CCCSO recommande une procédure de ratification aux dirigeants du secteur aux fins d'adoption.

**Amendement amical proposé par** Sue Hanson (section locale 5678) et **appuyé par** Peter Lucca (section locale 1571). **Remplacer** « sections locales » par « unités de négociation ». **ADOPTÉ**

### Région 17

**Proposée par** Raymond Giroux (section locale 4155)  
**Appuyée par** Eric Thériault (section locale 5335)  
**ADOPTÉE**

Afin de mieux comprendre les règles de la CSPAAT et d'être en mesure de représenter efficacement nos membres, nous demandons que la formation en CSPAAT et le matériel afférent soient disponibles et offerts en français.

**Amendement amical proposé par** Peter Lucca (section locale 1571) et **appuyé par** Stephen Dignard (section locale 1571). **Remplacer par** « offerts dans les deux langues officielles, soit l'anglais et le français ». **ADOPTÉ**

### Régions 5 et 6

#### **RETIRÉE**

En tant que membres des régions 5 et 6, nous proposons que le CCCSO adopte une campagne coordonnée dont les slogans seront « L'école, c'est notre affaire » et « Les travailleurs en éducation du SCFP », financée par le CCCSO dans le but de soutenir une campagne médiatique à l'échelle provinciale. Ce dernier mettra sur pied un comité ad hoc composé d'un représentant de chaque région chargé de superviser la campagne.

### Soumise par les ÉPE des sections locales 5678, 1358, 4222, 1453, 2357, 4154, 5200 et 1480

**Proposée par** Rose Day (section locale 4222)  
**Appuyée par** Suzy Viana-Azevedo (section locale 5200)  
**ADOPTÉE**

Que le CCCSO instruisse le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario de veiller à ce que tous les aspirants au grade de ÉPE prenant part à un stage sur le terrain soient supervisés et évalués par des éducateurs de la petite enfance accrédités.

### Commis de bureau, motion no. 1

**Proposée par** Moira Bell (section locale 4186)  
**Appuyée par** Elena Di Nardo (section locale 2331)  
**ADOPTÉE**

Au nom des employés de bureau et des commis du secteur de l'éducation de l'Ontario, le CCCSO présentera cette lettre et pièce jointe portant sur le système de contrôle de la sécurité de l'école à Liz Sandals, ministre de l'Éducation.

## **Préposés à l'entretien et gens de métier, motion no. 1 – Salaires et avantages sociaux**

**Proposée par** Dan Meyerink (section locale 4168)  
**Appuyée par** Vern Andrus (section locale 5555)  
**ADOPTÉE**

1. Tenter d'obtenir des augmentations de salaire supérieures ou égales au taux d'inflation et à tout le moins égales aux hausses accordées aux travailleurs non syndiqués.
2. Négocier une enveloppe d'avantages sociaux commune à tous les travailleurs des conseils scolaires représentés par le SCFP, sans concessions.
3. Négocier une assurance responsabilité pour tous les travailleurs des conseils scolaires représentés par le SCFP.
4. Négocier des rajustements salariaux dans les classifications pour atteindre la parité sans aucune perte pour les membres.
5. Des augmentations de salaire pour ceux qui doivent détenir et utiliser des certificats multi-métiers, selon le libellé suivant :

Indemnité de certificats

Les gens de métier relevant de cette classification et qui détiennent des certificats gouvernementaux toucheront une indemnité dans l'exercice de leurs fonctions reconnues par le Certificat de compétences. Une allocation supplémentaire leur sera versée lorsque la loi ou les employeurs exigent des certificats additionnels.

Cette dite indemnité sera de 1 \$ de l'heure par certificat à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014, suivie de hausses progressives conformément à l'entente centrale.

## **Techniciens en informatique – PC/formation**

**Proposée par** Dave Geroux (section locale 4168)  
**Appuyée par** Lisa Wokral (section locale 997)  
**ADOPTÉE**

Au moment de négocier le libellé portant sur le perfectionnement des compétences, le Comité de négociation du CCCSO tentera d'obtenir des fonds pour permettre aux employeurs de fournir une formation *pertinente et significative* à l'équipe informatique.

## **Concierges/préposés à l'entretien, motion no. 1**

**Proposée par** Glen Amiro (section locale 4400)  
**Appuyée par** Jim Proulx (section locale 4400)

**A été jugée hors d'ordre.**

La présidente est contestée.

La décision de la présidente est maintenue.

Motion visant à limiter strictement le Comité de négociation du CCCSO à ne négocier centralement que les éléments ayant été approuvés à cette fin lors de la Conférence de 2014 du CCCSO (Section 9 du cahier de conférence 2015).

Si la CRTO devait décider que les éléments locaux font partie de la négociation centrale, le CCCSO devra obtenir l'approbation de toutes les sections locales membres avant de procéder.

## **Instructeurs, motion no. 1**

**Proposée par** David Spek (section locale 4400)  
**Appuyée par** Sylvester Domanski (section locale 1328)  
**ADOPTÉE**

Attendu que la première ministre de l'Ontario favorise l'utilisation communautaire des écoles;

Il est donc résolu que le CCCSO/SCFP-Ontario fassent pression pour que soient immédiatement mises en œuvre des normes provinciales en vertu desquelles le taux d'utilisation des écoles sera déterminé, de sorte qu'il englobe tous les programmes éducatifs offerts par chaque conseil scolaire et l'ensemble des programmes fondés sur des permis dans chaque école.

## **Aides-enseignants, motion no. 1**

**Proposée par** Janette Sanders (section locale 5200)  
**Appuyée par** Jenn Eckert (section locale 7575)  
**REJETÉE**

Que le CCCSO fasse pression auprès du SCFP (division de l'Ontario) pour qu'il parraine un caucus des AE d'une journée avant la tenue de la conférence du CCCSO.

## **Employés de bureau/commis, motion no. 2**

**Proposée par** Elena Di Nardo (section locale 2331)  
**Appuyée par** Moira Bell (section locale 4186)  
**ADOPTÉE**

Que le CCCSO revoie la mise en œuvre du Projet de sécurité et d'accueil qui a été mandaté par le ministère en sollicitant davantage de fonds devant être consacrés à une plus grande dotation en personnel et à une évaluation des emplois sur tous les sites du conseil scolaire.

## **Préposés à l'entretien et gens de métier, motion no. 2 – Attribution de contrats/sous-traitance**

**Proposée par** Vern Andrus (section locale 5555)  
**Appuyée par** Dan Meyerink (section locale 4168)  
**ADOPTÉE**

1. Le gouvernement diminuera et limitera le pourcentage de financement consacré à la

- sous-traitance des services et augmentera les niveaux de dotation en personnel représentés par le SCFP grâce aux économies ainsi réalisées.
2. Tous les conseils scolaires offriront des heures supplémentaires avant de procéder à la sous-traitance des services.
  3. Les travailleurs des conseils scolaires représentés par le SCFP auront le premier droit de refus avant que les services puissent être offerts en sous-traitance.
  4. Les conseils scolaires doivent offrir aux sections locales une transparence totale des coûts de tout service ayant été sous-traité.
  5. Lorsqu'il est nécessaire d'offrir les services en sous-traitance, tout le travail sera effectué par des travailleurs syndiqués, qualifiés et accrédités.
  6. Tous les travaux effectués au titre des budgets de l'école et du Comité de parents doivent l'être en premier lieu par les travailleurs du conseil scolaire représentés par le SCFP et, là où cela est impossible par des travailleurs syndiqués, qualifiés et accrédités.
  7. La gestion des conseils scolaires où la sous-traitance a lieu doit être tenue responsable de la qualité et des normes de travail selon les règles établies par les lois et règlements.
  8. Réserver et préserver des fonds dans chaque conseil scolaire pour protéger et augmenter les salaires des gens de métier membres au-delà des hausses régulières.

### **Techniciens en informatique, motion no. 2 – Charge de travail /remplacement**

**Proposée par** Dave Geroux (section locale 4168)  
**Appuyée par** Lisa Wokral (section locale 997)  
**ADOPTÉE**

Au moment de négocier le libellé portant sur la charge de travail/remplacement, le Comité de négociation du CCCSO considérera qu'il ne faudra avoir recours qu'à du personnel **qualifié** aux fins de remplacement de sorte qu'il ne soit pas nécessaire de sous-traiter les services pour pourvoir une absence. Les conseils scolaires devront avoir des niveaux en dotation de personnel informatique suffisants pour tenir compte des congés annuels/des jours de maladie/des congés/etc.

### **Instructeurs, motion no. 2**

**Proposée par** Carol Gottlob (section locale 4605)  
**Appuyée par** Bill Hanna (section locale 4400)  
**ADOPTÉE**

Que le SCFP national plaide auprès du(des) bailleur(s) de fonds pour qu'il(s) alloue(nt) des fonds suffisants afin de compenser de manière appropriée et adéquate les instructeurs CLIC /ALS pour la charge de travail accrue en raison du PFÉL, y compris mais sans s'y limiter la planification, le marquage, la consignation au dossier des

rapports d'évaluation et la tenue de conférences à l'intention des étudiants.

### **Aides-enseignants, motion no. 2**

**Proposée par** Tyson Egert (section locale 5555)  
**Appuyée par** John Moning (section locale 3396)  
**ADOPTÉE**

Consacrer des ressources et du personnel pour optimiser et renforcer les communications avec les familles et le public par le biais des médias sociaux et de matériel sur papier qui décrivent notre travail et nos rôles avant que ne soit mis en œuvre tout moyen de pression, et notamment la possibilité que ces dits moyens de pression soient mis à exécution.

### **Employés de bureau/commis, motion no. 3**

**Proposée par** Keith Levere (section locale 4156)  
**Appuyée par** Moira Bell (section locale 4186)  
**ADOPTÉE**

Que tous les salaires, les heures de travail et les allocations de secrétariat des employés de bureau/commis soient normalisés à l'échelle provinciale, en réalisant la parité au niveau le plus haut.

### **Préposés à l'entretien et gens de métier, motion no. 3 – Droits relatifs aux certificats des préposés à l'entretien et aux gens de métier (négociation coordonnée)**

**Proposée par** Dan Meyerink (section locale 4168)  
**Appuyée par** Vern Andrus (section locale 5555)  
**ADOPTÉE**

Les coûts encourus par tous les préposés à l'entretien et les gens de métier qui doivent détenir un certificat pour exercer leurs fonctions seront défrayés par l'employeur.

### **Techniciens en informatique, motion no. 3 – Charge de travail /formule de dotation en personnel**

**Proposée par** Dave Geroux (section locale 4168)  
**Appuyée par** Lisa Wokral (section locale 997)  
**ADOPTÉE**

Obtenir un financement afin d'améliorer la dotation en personnel par l'entremise de la négociation centrale.

### **Aides-enseignants, motion no. 3**

**Proposée par** Linda Trimble (section locale 4400)  
**Appuyée par** Cynthia Lee (section locale 2357)  
**ADOPTÉE**

Que le CCCSO fasse pression sur la division de l'Ontario pour mettre en place un Groupe de réflexion sur le bien-être pour sensibiliser la communauté et nos membres sur les répercussions que des questions de bien-être mental ont sur nos membres qui sont sur le marché du travail.



## Employés de bureau/commis, motion no. 4

**Proposée par** Elena Di Nardo (section locale 2331)

**Appuyée par** Keith Levere (section locale 4156)

**ADOPTÉE**

Que des sommes soient allouées au perfectionnement des compétences des employés de bureau/commis (y compris les cours individuels).

## Préposés à l'entretien, motion no. 4 – Fonds d'apprentissage

**Proposée par** Vern Andrus (section locale 5555)

**Appuyée par** Dan Meyerink (section locale 4168)

**ADOPTÉE**

Que le gouvernement crée une enveloppe de fonds permettant d'établir spécifiquement des programmes d'apprentissage à l'intention des gens de métier à l'emploi des conseils scolaires représentés par le SFCP.

## Techniciens en informatique, motion no. 4 – Attribution de contrats/sous-traitance

**Proposée par** Dave Geroux (section locale 4168)

**Appuyée par** Lisa Wokral (section locale 997)

**ADOPTÉE**

Le CCCSO :

- i. Développera des ressources/des outils/des notes d'allocation pour aider les sections locales à discuter des questions d'attribution de contrats/sous-traitance avec les conseils scolaires.
- ii. Développera des outils pour aider les sections locales à former des arguments pour garder le travail à l'interne.

**Amendement amical proposé par** Terri Preston, section locale 4400 et **appuyé par** Vern Andrus (section locale 5555). **AJOUTER** : « avec le SFCP national » et « toutes » avant « les sections locales ». **ADOPTÉ**

## Aides-enseignants, motion no. 4

**Renvoyée.**

En reconnaissance de notre rôle fondamental au sein du secteur de l'éducation, toute référence à notre effectif sera « Partenaires en éducation ».

## Techniciens en informatique, motion no. 5 – Utilisation de véhicules personnels

**Proposée par** Dave Geroux (section locale 4168)

**Appuyée par** Lisa Wokral (section locale 997)

**ADOPTÉE**

Le CCCSO :

- i. Effectuera des recherches sur les normes de l'industrie, déterminera ce qui fonctionne bien et

développera un libellé coordonné à l'intention des sections locales.

- ii. Demandra à son recherchiste de se pencher sur les implications éventuelles pour les membres qui utilisent leur véhicule personnel pour affaires et/ou comme service de messagerie (les répercussions fiscales, les coûts d'assurance et les conséquences juridiques).
- iii. Obtiendra des fonds pour compenser les techniciens en informatique qui encourent des coûts supplémentaires pour maintenir une assurance d'affaires et/ou de service de messagerie sur leur véhicule personnel.

**Amendement amical proposé par** Lisa Wokral (section locale 997) et **appuyé par** Peter Lucca (section locale 1571). **Ajouter** « en conjonction avec le national ».

**ADOPTÉ**

**Amendement amical proposé par** Colin MacDougall et **appuyé par** Tracey Newman (section locale 5200).

**Remplacer** « techniciens en informatique » par « tout le personnel ». **ADOPTÉ**

## Aides-enseignants, motion no. 5

**Proposée par** Brian Kershaw (section locale 4168)

**Appuyée par** John David Robb (section locale 2357)

**ADOPTÉE**

Le CCCSO rédigera et fournira un article/pamphlet devant être distribué à tous les membres après un vote de grève expliquant comment faire face à une grève, ce qu'il faut faire, ce à quoi s'attendre.

**Amendement amical proposé par** Tracey Newman (section locale 5200) et **appuyé par** Heather Skolly (section locale 7575). **Ajouter** : le CCCSO sollicitera l'aide du national. **ADOPTÉ**

La séance du vendredi est levée, à 17 h 30.

---

## **Le samedi 7 février**

La consœur Candace Rennick a envoyé ses salutations via vidéo. La consœur Rennick ne peut pas assister en personne car la naissance de son enfant est imminente. Elle souligne la nécessité de mobiliser les membres. Elle remercie la consœur Preston et le Comité de négociation. Elle réitère le plein soutien du SFCP pour les travailleurs des conseils scolaires.

La consœur Terri Preston présente un diaporama sur les changements provisoires à la structure du Comité exécutif de la Division de l'Ontario qui seront débattus lors du congrès de la DO en mai. Elle fait remarquer qu'en ce qui concerne notre secteur, Vern Andrus, Chris Wilson et elle-même siégeaient au comité chargé de formuler des recommandations sur les changements structurels.



## Reprise des affaires : motions

### Aides-enseignants, motion no. 6

**Proposée par** Heather Skolly (section locale 7575)  
**Appuyée par** Helena McConkey (section locale 7575)  
**ADOPTÉE**

Comme moyen de pression, le CCCSO planifiera un jour de grève tournante par conseil scolaire d'une région désignée et en augmentera le nombre chaque jour dans les régions, au besoin, jusqu'à ce que toutes les régions aient débrayé.

### Aides-enseignants, motion no. 4

#### Retirée

En reconnaissance de notre rôle fondamental au sein du secteur de l'éducation, toute référence à notre effectif sera « Partenaires en éducation ».

Photos – mention de source : Fred Chartrand

AA:gb  
sepb491

## Levée de la Conférence

La consœur Preston remercie la région 5 d'avoir été l'hôte de la Conférence. La consœur Sue Hanson remet la somme de 786 \$ à Jessica, de Jeunesse, J'écoute.

Le confrère Jim Morrison clôture la Conférence en rappelant aux délégués qu'ils doivent envoyer un message au gouvernement, par l'intermédiaire de nos votes de grève et de la mobilisation. Nous sommes 55 000 membres, unis et solidaires.

La séance est levée à 10 h 15, en souhaitant un retour à la maison sain et sauf à tous les membres.

### Gagnants du tirage quotidien :

- *Rui Tavares, section locale 2888*
- *Scott Stephens, section locale 1176*
- *Alex Chenard, section locale 1202*
- *Jim Carroll, section locale 4154*
- *Rhonda Peterson, section locale 4154*
- *Diane Carder, section locale 218*

### Gagnants du tirage 50/50 :

- *Tony Cunha, section locale 1011*
- *Cynthia Steves, section locale 2357*
- *Rod McGee, section locale 2486*
- *Andy Heringer, section locale 4222*